

Demandes de subvention

Demandes de subventions closes.

Pour toute demande de **subvention de fonctionnement**, il vous faut remplir le **formulaire** puis de déposer le dossier complet en Mairie.

Il en va de même pour une demande de **subvention pour une animation spécifique**, il vous suffit de remplir le **formulaire**, puis de déposer le dossier complet en Mairie.

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés, merci de votre compréhension.

Plus d'infos



Subventions: Subventions aux associations

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le vendredi de 8h30 à 12h.

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 30](#)

[Mail](#)

Sur Servicepublic.fr :

Comment créer ou modifier une entité ne relevant pas des formalités d'entreprises ?

Vous souhaitez créer ou modifier une entité qui ne relève pas des formalités d'entreprises (syndicat de copropriété, association syndicale libre, organisme professionnel, fonds de dotation, fiducie, coopérative scolaire,...) ? Une démarche auprès d'un seul organisme simplifie vos formalités.

Vous êtes ou souhaitez réaliser une formalité pour le compte d'un ou d'une :

Création de l'entité : vous devez utiliser [lecerfa M0 Asso n°15909](#) et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser [lecerfa M2 NE n°16278](#) et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser [lecerfa M3 n°11683](#) et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser [lecerfa M4 NE n°16279](#)

Vous réalisez votre formalité uniquement en ligne.

Vous devez utiliser le téléservice suivant à l'occasion de la création d'une association qui n'est pas immatriculée au RCS. Si l'association est immatriculée au RCS, la demande de numéro Siren / Siret a déjà été transmise à l'Insee.

- [Inscription d'une association au répertoire Sirene](#)

Création de l'entité : vous devez utiliser [lecerfa M0 Asso n°15909](#) et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser [lecerfa M2 NE n°16278](#) et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser [lecerfa M3 n°11683](#) et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser [lecerfa M4 NE n°16279](#)

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFIP dont dépend le siège de l'association.

Où s'adresser ?

[Service des impôts des entreprises \(SIE\)](#)

Création de l'entité : vous devez utiliser [lecerfa M0 Asso n°15909](#) et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser [lecerfa M2 NE n°16278](#) et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser [lecerfa M3 n°11683](#) et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser [lecerfa M4 NE n°16279](#)

Vous devez transmettre le formulaire sur le site <https://www.cfe.urssaf.fr> (ou par mail ou courrier postal à l'Urssaf dont dépend le siège de l'association).

Où s'adresser ?

[Joindre un conseiller Urssaf par mail](#)

• [Association employeur : demande de numéros Siren et Siret et déclaration de modification de situation](#)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Vous devez transmettre le formulaire auprès de l'INSEE Grand Est – SNTDA – Pôle Sirene Associations par mail (sireneasso@contact-insee.fr).

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFIP dont dépend le siège de l'association.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Vous devez transmettre le formulaire sur le site <https://www.cfe.urssaf.fr> (ou par mail ou courrier postal à l'Urssaf dont dépend le siège de l'association).

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

- Association employeur : demande de numéros Siren et Siret et déclaration de modification de situation

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFIP dont dépend le siège du syndicat.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège du syndicat.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFIP dont dépend le siège de l'association.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de l'association.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFIP dont dépend le siège du comité.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège du comité.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de l'organisme.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de l'organisme.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de l'organisme.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de la fondation.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de la fondation.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège du fonds de dotation.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège du fonds de dotation.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de l'entité.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de l'entité.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Vous êtes ou souhaitez réaliser une formalité pour le compte d'un ou d'une :

Vous devez remplir ce formulaire :

Vous devez le transmettre au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège du représentant de l'assujetti unique.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

- F NE Déclaration relative à une autre entité de droit privé ne relevant pas des formalités des entreprises

Vous devez remplir ce formulaire :

Vous devez le transmettre au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de la fiducie.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

- F NE Déclaration relative à une autre entité de droit privé ne relevant pas des formalités des entreprises

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de la paroisse.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de la paroisse.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de l'entité.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de l'entité.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création d'une association

Services en ligne

- Déclaration relative aux organes de direction, surveillance, contrôle de la personne morale (M3)
Formulaire

